Maintien en Emploi

Vous êtes salarié

Vous avez des problèmes de santé au travail ?
La cellule Maintien en Emploi peut vous aider.

Une équipe pluridisciplinaire

Chargé(e) de Maintien en Emploi

Médecin du Travail référent

Ergonome

Assistant(e) de service social

Assistant(e)

6 étapes pour vous accompagner

1. **Visite médicale** avec le médecin du travail : diagnostic des difficultés rencontrées.
2. Avec votre accord, le médecin du travail envoie une **fiche de signalement**.
3. Vous êtes moteur et appelez la Cellule Maintien en Emploi dans les 15 jours pour prendre un **premier rendez-vous**.
4. Début de l'**accompagnement** avec un chargé de maintien en emploi, en collaboration avec le médecin du travail.
5. Après chaque RDV, vous repartez avec un **plan d'actions** concernant les aspects médicaux, sociaux et/ou professionnels de votre situation.
6. **Concrétisation** de votre projet jusqu'à l'optimisation de votre situation.

Étude des différents projets professionnels

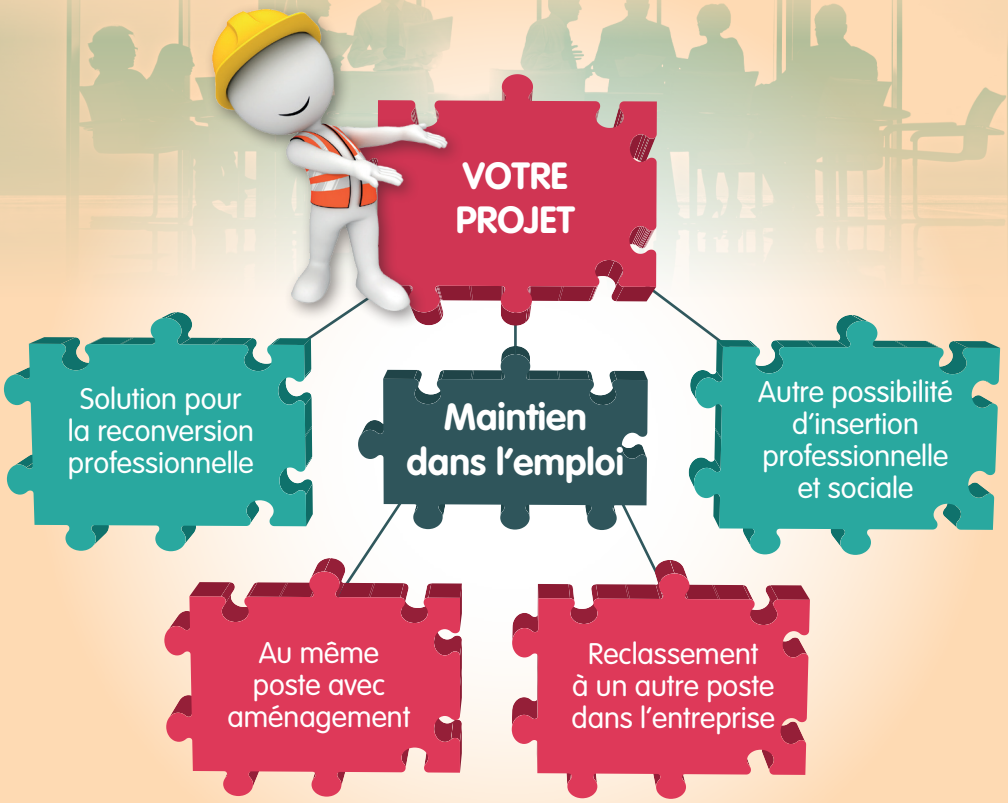

Au terme de cet accompagnement, nous assurerons un suivi du maintien de l'emploi.

aist la prévention active

RÉSEAU présanse PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises
www.aistlapreventionactive.fr

Cellule de Maintien en Emploi
1, rue Claude Danziger - 63100 Clermont-Ferrand
maintien-emploi@aistlpa.fr
04 43 11 02 15

Coordonnatrice Maintien en Emploi
Laurence Guittard
04 43 11 02 27 - 07 77 00 01 30

Assistante Sociale Maintien en Emploi
Amélie Sapage
04 43 11 02 62 - 07 77 00 13 25

Ergonome Maintien en Emploi
Charline Souillard
06 35 13 30 97

Suivez-nous !